



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Hausse de la CSG des Retraités : Il est encore temps de se reprendre !

L'Assemblée nationale a voté en première lecture la hausse de la CSG de 1,7 point qui s'appliquera à l'ensemble des retraités dont le revenu fiscal de référence est supérieur à 1200 euros par mois. Cette mesure qui concerne l'ensemble des français fera l'objet de compensations au bénéfice de toutes les catégories d'actifs car l'objectif est de leur rendre du pouvoir d'achat.

Les retraités seront les seuls perdants !

Le pouvoir d'achat rendu aux actifs sera pris dans leur poche au nom de la solidarité entre les générations. Il n'y aura pour eux aucune compensation.

C'est pour les retraités une discrimination injustifiable.

La CFR a utilisé tous les moyens à sa disposition pour protester contre ce choix inadmissible fait par le gouvernement. Sans réponse à ce jour.

Ce mépris des retraités est intolérable.

Le processus parlementaire n'en est qu'à son début.

Espérons que Députés et Sénateurs retrouveront la voie de la raison et écouteront la CFR qui a fait des propositions concrètes :

- suppression de la cotisation d'assurance maladie de 1% prélevée sur leurs retraites complémentaires. À défaut, ils seraient les seuls individus à continuer de verser une cotisation personnelle d'assurance maladie.
- déductibilité fiscale de leurs cotisations d'assurance complémentaire santé. Celles-ci pèsent aujourd'hui sur eux trois fois plus que lorsqu'ils étaient en activité.

Les retraités ne comprendraient pas que les Parlementaires ne les écoutent pas.

Fait à Paris, le 7 novembre 2017

La Confédération Française des Retraités est constituée des 5 principales organisations de retraités :

Confédération Nationale des Retraités des Professions Libérales – Fédération Nationale des Associations de Retraités - Générations Mouvement Fédération Nationale - Groupement CNR-UFRB - Union Française des Retraités

83-87 avenue d'Italie - 75013 PARIS – Tél : 01 40 58 15 00

courriel : conf.retraites@wanadoo.fr – site : www.retraite-cfr.fr